

### Délibération du Conseil Municipal - Séance du 23/05/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	12	13

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
13	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 30/05/2023  
Mise en ligne sur le site internet le 30/05/2023

L'an 2023, le 23 Mai à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/05/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/05/2023.

**Présents** : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, MILLÉRIOUX Myriam, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent

**Excusés** : ayant donné procuration : M. MILLET Jean-Luc à Mme THOMAS Valérie

**A été nommé secrétaire** : Mme THIROT Sylvie

### D23\_030 – Signalisation carrefour de la boulangerie

L'entreprise LEBONTRACAGE a établi un devis pour effectuer la signalisation du carrefour de la boulangerie et le marquage au sol en peinture routière.

Le montant du devis s'élève à 1 847.23 € HT soit 2 216.67 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, la proposition de l'entreprise LEBONTRACAGE pour un montant de 1 847.23 € H.T. soit 2 216.67 € T.T.C.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 26/05/2023  
Le Maire,  
Jean-Yves PELÉ



Le secrétaire,  
Mme THIROT Sylvie